

Unis contre le vin d'Espagne

Viticulture | La Coordination Rurale a mené une opération mardi matin, à la grande surface Leclerc.

Oopération coup-de-poing. 10h45, mardi matin. Avec un quart d'heure de retard sur l'heure prévue, une dizaine de membres de la Coordination Rurale investissent les rayons "vins" de Leclerc Narbonne. Une visite dont l'objectif était de «dénoncer des erreurs d'étiquetage». Ils dénoncent «un flou commercial, plus ou moins voulu, pour ne pas trop mettre en avant la provenance initiale de viandes ou de vins étrangers». La Coordination rurale a donc collé des étiquettes très visibles avec origine France, Espagne ou encore Europe sur de nombreuses bouteilles de vin.

Un problème qui vient des coopératives

L'opération surprise, menée mardi, a été très pacifique: «C'est une question politique, soulève-t-on du côté de la Coordination. Le directeur du magasin, les salariés, les clients n'y sont strictement pour rien. On a fait une Europe qui devait permettre que tout aille mieux. Au final, on se fait de la concurrence entre Européens. Nous n'en voulons pas aux vignerons espagnols. Ils sont comme nous, ils travaillent. Le problème est organisé par nos propres négociants, nos propres coopératives».

Dans la ligne de mire des vignerons de la Coordination, la marque Cambras. «Nous avons ici Ormes de Cambras. Ce sont des vins de Pays d'Oc, dont la promotion est payée par les Pays d'Oc qui gardent deux



Les militants de la Coordination Rurale ont étiqueté les vins et sensibilisé les consommateurs.

Photos Ph. L.

cépages (Merlot et Cabernet). Côte à côte, il y a un "cubi" de Cambras, c'est-à-dire du vin espagnol et un autre de Ormes de Cambras qui est du vin français. Le consommateur ne voit pas la différence. Et pourtant, il est trompé car il ne sait pas ce qu'il achète», démontre Olivier Duchamp, viticulteur à Nis-

san-lez-Enserune et président de la Coordination rurale au niveau de la région Occitanie. Pour la Coordination rurale, la tromperie est importante: «Pourquoi ne marque-t-on pas de la même taille le vin français et le vin espagnol?» «Tout simplement parce que le vin français est toujours écrit en plus

gros car il se vend mieux», poursuit Olivier Duchamp tout en étiquetant les bouteilles et les vins en autres douteux.

«Les importations espagnoles ont doublé depuis deux ans»

Olivier Duchamp, Coordination rurale

«Les vins d'autres origines, par contre, c'est écrit en tout petit. On va juste mettre en gros l'adresse d'embouteillage qui se situe généralement en France». Cette pratique pénalise la viticulture française car, expliquent-ils, «les importations espagnoles ont doublé depuis deux ans et ces vins sont vendus moins chers en France.»

L'action coup-de-poing menée mardi matin aura permis de dénoncer l'opacité de l'origine réelle des produits et de sensibiliser les consommateurs au made in France.

ÉRIC SIRACH
L'Indépendant

QUESTIONS À

PASCAL MARIÉ

Viticulteur.
«Un cadre sein et normal»



Quels sont les problèmes que vous soulignez ?

Le premier est un problème de traçabilité et de reconnaissance du produit. Le deuxième est un problème de concurrence déloyale. Le troisième est qu'on peut s'interroger sur d'éventuelles malversations dans la production du vin.

C'est-à-dire ?

Il y a de fortes suspicions sur ces vins qui ont un très bas degré. Le vigneron que je suis sait très bien que le climat en Espagne n'est pas sensiblement différent du climat que nous avons ici et où les degrés sont élevés naturellement. Comment se fait-il que sur un degré naturel au départ de 14-15 degrés, on se retrouve avec des vins à 11,5 degrés ? Je m'interroge. Je demande des contrôles précis, en Espagne. Mais on se heurte à une administration dont la logique est purement libérale. Nous ne redoutons pas la concurrence, elle est normale, mais elle doit s'exercer dans un cadre sein et normal. Derrière chaque vin, il y a des qualités, des process et des coûts de production différents.

Les coopératives sont-elles les seules à mettre en cause ?

Certains de nos opérateurs sont des négociants indépendants de notre production. D'autres opérateurs sont de grosses structures coopératives qui ont, d'une certaine façon, dévoyé l'esprit mutualiste en intégrant des sociétés commerciales qui font du négoce et qui vont acheter à bas prix des vins étrangers, en l'occurrence d'Espagne. Elles font de notre métier une agro-industrie. Cette logique industrielle ne convient pas à notre activité et se détache de la base et des petits producteurs que nous sommes. Nous demandons de la transparence et de la concurrence loyale.

Le soutien de Frédéric Rouanet, président du syndicat des vignerons

Dans l'après-midi, mardi, Frédéric Rouanet, président du syndicat départemental des vignerons de l'Aude, faisait savoir qu'il appréciait l'action de la Coordination rurale: «C'est bien ce qu'ils font, c'est très bien même, mais il y a un an, on a été les premiers à pointer du doigt ce problème. C'est bien que, maintenant, la Confédération paysanne et la Coordination rurale s'en occupent aussi.» Frédéric

Rouanet expliquait également que quatre réunions avaient déjà eu lieu en préfecture de région autour des douanes et de la Direccte: «Un plan d'action de contrôle est mis en place pour sortir ces vins des rayons quand ils ne sont pas conformes. Ainsi, les contrôles ont été nombreux et 12% des produits ont été sortis des rayons ou ont été interdits à la vente chez les négociants.»



Déjà des actions

La conf' avait accusé Vinadeis.



Mardi, c'était au tour de la Coordination Rurale d'agir.

Fin septembre, la Confédération paysanne décidait de s'attaquer à Vinadeis. Le syndicat a entrepris des démarches pour porter plainte contre le groupe coopérateur Vinadeis. La holding est «accusée» d'avoir perdu de vue sa fonction première, celle de coopérative au service des coopérateurs. La goutte qui a fait déborder le vase est l'importa-

tion de vin espagnol constatée en avril dernier, et dont la Conf' accuse Vinadeis de profiter. De son côté, accusé d'«extorsion de valeur», Vinadeis menace lui aussi de poursuites. Le groupe rappelle qu'il est «le premier producteur d'IGP Oc et AOC du Languedoc représentant 95% de sa production».

Le département fête les primeurs

Concours | Sept vins IGP de l'Aude ont été récompensés.

Fidèle au traditionnel rendez-vous du troisième jeudi du mois d'octobre, la maison des Vignerons a détaillé le programme des réjouissances pour célébrer le vin nouveau. Outre les animations, c'est aussi un concours qui vient récompenser une année de labeur et le talent des vignerons, malgré les aléas climatiques marqués par la sécheresse cette année. «La qualité est cependant au rendez-vous. C'est un moment important, celui où l'on découvre le nouveau millésime», a rassuré Michel Servage, président des IGP, aux côtés d'Alain Ginies et de Philippe Vergnes.

Rouge, blanc, rosé

Mercredi matin, un concours ouvert à tous les vins primeurs sous IGP de territoire du département de l'Aude était organisé. 21 échantillons étaient ainsi dégustés à l'aveugle. Trois



Les représentants viticoles ont jugé la nouvelle production.

Ph. L.

vins rouges ont été primés: le Vin nouveau des Vignerons de Pouzols et Mailhac, le Primeur rouge de la Vigneronne à Canet et le Primeur de la cave de Gruissan. Trois prix également en blanc: le Primeur de la cave de Coursan, Armissan, Béziers, le Vin nouveau des Vignerons de Pouzols et Mailhac et

le primeur de la cave de Gruissan. Et un seul rosé, le Primeur du Chai des Vignerons de Lézignan. À partir de jeudi de nombreuses animations sont prévues dans les caveaux, mais aussi dans plusieurs villes (lire ci-dessous). À noter qu'après la fête des vins nouveaux, les

vignerons audois enchaînent avec une nouvelle soirée Aude aux vins qui aura lieu le vendredi 4 novembre au CIVL de Narbonne pour fêter cette fois-ci tous les IGP de l'Aude.

RENDEZ-VOUS Dès mercredi

La fête du primeur débute du côté de **Narbonne** samedi et dimanche matin aux Halles où les primeurs seront présentés par les vignerons. Dimanche 23 octobre, à **Gruissan**, le primeur sera également célébré pour la traditionnelle fête des vendanges. Défilé des vendanges à 15h et bénédiction du vin à l'église à 16h, puis fontaine du vin, musique et danse sur la place. **Lézignan-Corbières** joue les prolongations avec de nombreux rendez-vous du 20 au 30 octobre.